



INFORMACIONES ADMINISTRATIVAS  
MEDDELELSER FRA ADMINISTRATIONEN  
VERWALTUNGSMITTEILUNGEN  
ΔΙΟΙΚΗΤΙΚΕΣ ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΕΣ  
ADMINISTRATIVE NOTICES  
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES  
INFORMAZIONI AMMINISTRATIVE  
MEDEDELINGEN VAN DE ADMINISTRATIE  
INFORMAÇÕES ADMINISTRATIVAS  
HALLINNOLLISIA TIEDOTUKSIA  
ADMINISTRATIVA MEDDELANDEN

**Spécial** INTERINSTITUTIONS TOUS LIEUX D'AFFECTATION  
SAUF COMMISSION ITALIE, ALLEMAGNE ET CONSEIL



**R.C.A.M.**  
**Le Bureau Central**

INFORMATION AU PERSONNEL

r

Remboursement complémentaire  
au titre de l'article 72 paragraphe 3 du Statut

La mise en place du nouveau programme informatique de la Caisse de Maladie a impliqué la suspension temporaire du calcul automatique du remboursement spécial au titre de l'article 72 paragraphe 3.

Le système de calcul a maintenant été testé dans le nouveau programme et va être incessamment mis en production.

Désormais, les affiliés qui répondent aux critères d'octroi de ce remboursement spécial seront, comme par le passé, avisés **automatiquement** par l'envoi d'une note d'information.

Une vérification rétroactive portant sur tout le personnel en activité et en cessation d'activité sera effectuée avant la fin de l'année.